



La violence dans les fréquentations

Renseignements du...

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Qu'est-ce que la violence dans les fréquentations?

La *violence dans les fréquentations* désigne toute attaque sexuelle, physique ou psychologique infligée délibérément par un partenaire à la personne qu'il fréquente. Cette définition exprime la conviction que toutes les formes de violence sont nuisibles et doivent être prises au sérieux. Les fréquentations peuvent en effet être marquées par une kyrielle d'actes tout aussi nuisibles que ceux que l'on a l'habitude de juger graves, comme la violence physique ou sexuelle. Bien que les femmes puissent être violentes au même titre que les hommes, la violence faite aux femmes est plus répandue et revêt habituellement un caractère plus menaçant.

L'alcool est souvent un catalyseur de la violence dans les fréquentations. Les gens croient d'ailleurs fréquemment que l'alcool est à l'origine du problème. En fait, les agresseurs eux-mêmes mettent leur violence sur le compte de l'alcool.

On désigne du nom d'*abus sexuel* tout contact sexuel non désiré, le recours à la force ou au chantage pour obliger un ou une partenaire à avoir des relations sexuelles, le viol et la tentative de viol, ainsi que les rapports sexuels ou la tentative de rapports sexuels avec une personne qui est sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. En règle générale, ce sont les femmes qui sont les victimes de ces types d'abus. Même si toutes ces actions créent des blessures émotives, elles n'entraînent pas toutes des dommages corporels.

L'agression sexuelle est particulièrement dangereuse lorsque l'agresseur refuse de porter un condom en dépit du risque d'infection par le VIH (sida). Elle suscite une angoisse additionnelle chez la victime, qui doit vivre avec la crainte d'être infectée.

La *violence physique* englobe les gestes suivants : bousculer, gifler, donner des coups de poing ou de pied, mordre, brûler, tirer les cheveux, utiliser une arme, menacer une personne avec une arme, ou séquestrer quelqu'un. Ces attaques laissent des marques autant psychologiques que physiques. De façon générale, les hommes ont recours à la force pour exercer un contrôle, tandis que les femmes l'utilisent pour se protéger, pour riposter ou parce qu'elles ont peur d'une attaque imminente de la part de leur partenaire¹. Certaines femmes vivent dans la terreur d'une attaque. Les hommes, de leur côté, ne semblent pas craindre la violence de leur amie. En règle générale, ils jugent inoffensif l'usage de la force chez les femmes.

La *violence psychologique*, à l'instar de l'abus sexuel ou de la violence physique, varie en intensité et ses conséquences sont diverses. Insulter un partenaire ou jurer contre lui, le rabaisser, le menacer ou le terroriser, détruire ses biens, l'isoler de ses amis et de sa famille, et le traiter avec une possessivité irrationnelle ou une jalousie extrême sont tous des comportements représentatifs de la violence psychologique, qui n'a d'autre

but que le contrôle de l'autre. En détruisant la confiance en soi de l'autre personne, l'agresseur tente de limiter son autonomie.²

Les hommes comme les femmes ont recours à la violence psychologique pour contrôler leur partenaire. Les hommes sont plus enclins à intensifier cette violence lorsqu'ils croient perdre le contrôle. Quand les mots ne suffisent plus, ils ont parfois recours à la violence physique.

La violence psychologique jette les deux partenaires dans le désarroi. La société en minimise pourtant souvent les effets, car elle ne laisse aucune trace physique. Les collectivités offrent peu d'appui aux victimes de violence psychologique, hommes ou femmes.

L'ampleur du problème

Le nombre croissant d'études sur le sujet (voir la bibliographie)³ témoigne de l'intérêt accru que suscite la violence dans la société canadienne. Les études s'entendent sur le fait que la violence dans les fréquentations constitue un problème grave au Canada, mais il est encore difficile d'en mesurer l'étendue exacte puisque chacune utilise des questions différentes afin de déterminer s'il y a eu agression : certains chercheurs utilisent les définitions juridiques⁴ (c'est-à-dire celles du *Code criminel*) tandis que d'autres ont recours à une définition plus vaste tenant compte des dommages émotionnels et physiques *possibles*⁵.

Quoi qu'il en soit, entre 16⁶ et 35⁷ p. 100 des femmes auprès de qui une enquête a été menée ont indiqué avoir été victimes d'au moins une agression physique par un homme qu'elles ont fréquenté.

Les études sur les abus sexuels dans les fréquentations sont encore moins précises puisque la définition d'abus sexuel varie et que les réponses fournies par les hommes et par les femmes diffèrent considérablement. Dans l'étude menée

par DeKeseredy et Kelly⁸ (1993), 27,8 p. 100 des femmes interrogées ont fait état d'au moins un cas d'abus sexuel au cours des 12 derniers mois. Au moins 45,1 p. 100 d'entre elles ont indiqué avoir été victimes de tels abus depuis qu'elles ont terminé leur secondaire⁹. En prenant comme point de référence les définitions de l'agression sexuelle fournies dans le *Code criminel*, Roberts¹⁰ (1993) a constaté que 37 p. 100 des Canadiennes avaient été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans.

Les mythes sur la violence dans les fréquentations

Mythe	Réalité
Les femmes risquent davantage de se faire attaquer par un étranger.	Selon des études menées au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les femmes risquent beaucoup plus de se faire agresser par une connaissance. Les hommes qu'elles fréquentent sont plus dangereux que les étrangers.
La jalousie est un signe d'amour.	La jalousie est la cause la plus courante de la violence dans les fréquentations. Lorsqu'un homme accuse continuellement une femme de flirter ou d'avoir une liaison et qu'il soupçonne tous ceux avec qui elle parle, il est possessif et dominateur.
S'il la frappe, c'est qu'elle l'a provoqué.	Personne ne mérite d'être frappé. Qu'il y ait eu provocation ou non, rien n'excuse la violence. Elle ne règle pas les problèmes, même si elle réduit souvent la victime au silence.
Les victimes de violence ne mettent pas fin aux fréquentations car elles aiment l'abus.	Ce n'est pas parce qu'elles aiment être persécutées que les victimes poursuivent la relation. La plupart d'entre elles préfèrent essayer d'améliorer leur relation plutôt que d'y mettre fin. Les adolescentes, en particulier, se sentent obligées de tenir bon puisque la société considère qu'il est préférable d'avoir un ami «abusif» que pas d'ami du tout.

Les mythes sur la violence dans les fréquentations (suite)

Mythe	Réalité
Les hommes ne peuvent contrôler leur désir sexuel; si une femme excite son partenaire et qu'il l'agresse, elle a couru après.	Les hommes peuvent contrôler leur désir sexuel. C'est pourquoi il est illégal de forcer une personne à avoir des relations sexuelles. Même si elle consent aux caresses et aux baisers, une femme est encore maîtresse de son corps. Lorsqu'une femme dit NON ou ÇA SUFFIT, l'homme est tenu, par la loi, d'arrêter.
Les hommes sont en droit de s'attendre à des faveurs sexuelles s'ils paient pour une sortie ou s'ils ont une relation de longue date avec leur partenaire.	Ce mythe est particulièrement bien ancré chez les adolescents. En fait, une personne ne peut raisonnablement s'attendre à des faveurs sexuelles en retour d'une invitation ou parce qu'elle a payé pour la sortie. Qui plus est, toutes les relations de longue date ne doivent pas nécessairement mener «au lit». Toute relation sexuelle doit être volontaire, et les deux partenaires doivent s'entendre sur le moment propice.
Les choses s'amélioreront peut-être.	Après les premiers signes de violence, la situation empire généralement en l'absence d'intervention. Il ne faut pas attendre le jour où il changera. Les partenaires ont besoin d'aide pour briser le cycle.
Les railleries ne font mal à personne.	La violence psychologique est souvent considérée comme le recours inoffensif aux railleries. Mais se faire traiter de tous les noms est blessant; c'est pourquoi les gens le font. La violence psychologique diminue l'estime de soi, parfois de façon permanente. Pour de nombreuses femmes, elle constitue l'aspect le plus néfaste d'une relation d'abus.
Il suffit de regarder un homme pour savoir s'il est un «bateur de femmes».	Il n'existe pas d'agresseur type – l'agresseur n'est pas nécessairement le tas de muscles décrit par les médias. Ce peut être un compagnon de classe, un copain de discothèque ou même un voisin.
Cela n'arrive qu'aux autres.	<i>Personne</i> n'est à l'abri de la violence dans les fréquentations. Ce type de violence n'est pas restreint à une classe sociale particulière ni à un groupe ethnique ou racial. Certaines femmes sont agressées dès leur première rencontre, tandis que d'autres le sont à la suite de longues fréquentations. Tout le monde est à risque.

Les signes avant-coureurs

Voici des signes avant-coureurs qui peuvent vous aider à repérer les risques d'abus sexuel ou de violence physique au cours des fréquentations. Chaque signe est accompagné de faits ou de méthodes pour vous guider dans vos démarches. L'information vous aidera également à mieux venir en aide aux femmes qui sont victimes d'agression.

Signe avant-coureur : Votre partenaire menace d'avoir recours à la violence.

Faits et méthodes : Une menace, quelle qu'elle soit, ne doit jamais être prise à la légère. Si votre partenaire menace d'avoir recours à la violence, demandez de l'aide immédiatement. La situation est grave; ce n'est pas un jeu. Les hommes mettront généralement leurs menaces à exécution. Vous pouvez obtenir de l'aide de conseillers, de personnes travaillant dans des maisons d'hébergement pour femmes violentées, de professeurs et de nombreux groupes communautaires. Vos amies peuvent également vous aider, mais soyez prudente. Si votre confidente banalise votre expérience ou vous dit «bah, ils font tous ça», adressez-vous ailleurs.

Signe avant-coureur : Votre partenaire est obsédé par l'idée de vous dominer et de contrôler vos faits et gestes.

Faits et méthodes : Étudiez l'attitude de votre partenaire à l'égard des femmes et cherchez à connaître son opinion sur des sujets tels que l'égalité des femmes ou les compromis dans une relation. Soyez à l'affût des signes avant-coureurs indiquant qu'il veut que tout se déroule à sa façon.

Signe avant-coureur : Votre partenaire est possessif sur le plan sexuel et vous diminue ou vous humilie souvent.

Faits et méthodes : Il faut aborder directement la question. Vous devez dire à votre partenaire que vous ne tolérerez pas cette attitude. Que vous fréquentiez ou non une personne, vous avez le droit de faire ce que vous voulez de votre corps. S'il n'est pas d'accord, il peut toujours rompre.

Signe avant-coureur : Vous savez que votre ami a déjà abusé d'une autre femme. Son père est violent physiquement. Votre partenaire accepte ou défend le recours à la violence.

Faits et méthodes : L'abus au cours des fréquentations fait souvent partie d'un modèle de comportement continu. Si votre partenaire était abusif dans une relation antérieure, il risque fort de l'être encore. Les hommes font souvent peu de cas de la violence parce qu'elle prend l'allure d'un mode de vie dans leur famille ou parmi leurs pairs. Pour briser ce cycle, incitez votre partenaire à consulter un conseiller.

De nombreux hommes discutent entre eux de l'usage de la violence. Au cours de ces conversations, il faut insister sur le fait que l'abus est néfaste. Il faudrait encourager les femmes à faire part de leur expérience. Lorsque la victime se tait, l'agresseur peut penser qu'il s'en «tire à bon compte». Le silence peut également lui donner le message que la violence n'est pas vraiment un problème.

Que pouvez-vous faire?

Si vous êtes **victime de violence**, demandez de l'aide. Des conseillers compétents peuvent vous aider à guérir les cicatrices émotionnelles et physiques que laisse l'abus.

Si vous voulez tenter de résoudre le problème avec votre partenaire, insistez sur le fait que les excuses ne suffisent pas. Il a besoin d'aide. Les hommes violents ne changent pas du jour au lendemain, et le premier coup n'est jamais le dernier.

Si vous soupçonnez qu'une **personne de votre connaissance** est victime de **violence**, écoutez-la et appuyez-la. Il est important de *ne pas la blâmer*. Faites-lui savoir que la situation n'est pas normale et que son partenaire est responsable des actes qu'il commet – elle n'a pas provoqué la violence et ne la mérite pas.

Faites-lui voir qu'il n'arrêtera pas de lui-même. Les deux partenaires ont besoin d'aide. Elle doit panser ses plaies, et il doit apprendre à mieux se comporter.

Si vous soupçonnez que **quelqu'un que vous connaissez** est **abusif**, dites-lui que c'est mal et illégal. Faites-lui voir qu'il est responsable de ses actes; n'acceptez aucune excuse.

Dites-lui que tout contact sexuel non désiré, y compris le fait de tirer profit d'une femme qui est sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, est une agression sexuelle. Insistez sur le fait qu'une condamnation pour agression sexuelle peut entraîner dix ans de prison.

Où obtenir de l'aide?

La plupart des collectivités offrent des services pour les victimes et pour les agresseurs. Ces organismes vous fourniront aide et renseignements. Le YMCA pourrait être un bon point de départ. Les centres locaux d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle peuvent aussi grandement vous aider.

Si vous êtes encore aux études, demandez à un conseiller en orientation ou à un professeur de vous aider à trouver un organisme qui travaille avec les jeunes. Les adolescentes peuvent également appeler Jeunesse j'écoute au numéro sans frais 1-800-668-6868.

Si vous voulez mettre fin à la violence dans les fréquentations, n'hésitez pas à faire valoir votre point de vue. Faites savoir à votre entourage que la violence, quelle qu'elle soit, n'est pas excusable. Parlez des autres façons de régler les problèmes dans une relation.

Appuyez les programmes de sensibilisation à l'école, au collège, à l'université et dans l'ensemble de la collectivité qui traitent des problèmes de la violence faite aux femmes et qui visent à mettre fin à la violence en favorisant l'égalité dans les fréquentations. Par exemple, les programmes scolaires devraient aborder le lien entre la jalousie et la domination, d'une part, et l'abus sexuel, d'autre part.

Joignez-vous à la campagne visant à persuader les gens que **NON, C'EST NON** et que les hommes qui brandissent le poing sont responsables de leurs actes, et non les femmes qu'ils frappent.

Suggestions de lectures

«La violence dans les relations amoureuses n'est pas un phénomène isolé» par Marina Princz. *Vis-à-Vis* (1992). Volume 9, numéro 4. Disponible auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1B4. Téléphone : 1-800-267-1291.

Prévention de la violence dans les fréquentations (1992). Disponible auprès de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Fraser Region, Suite 207 – 88, rue Tenth, New Westminster (Colombie-Britannique) V3M 6H8

Ayoye! (1992). Disponible auprès de la Direction-Jeunesse, 222, avenue Laurier est, Ottawa (Ontario) K1N 6P2.

Trousses d'information (des frais sont exigés)

VIRAJ : Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes par Francine Lavoie, Lucie Vézina, Annie Gosselin et Line Robitaille (1992). Disponible auprès de la Coordonation de la condition féminine, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1035, de la Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5

Prévention de la violence dans les fréquentations : vue d'ensemble et réponse (1992). Disponible auprès de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Fraser Region, Suite 207 – 88, rue Tenth, New Westminster (Colombie-Britannique) V3M 6H8

Il faut dire Non à l'agression. (1993). Disponible auprès du YWCA du Canada, 80, rue Gerrard est, Toronto (Ontario) M5B 1G6

Vers qui? Vers quoi? (1993). Disponible auprès de la Coordination de la condition féminine, ministère de l'Éducation... voir adresse sous VIRAJ.

Matériel documentaire audiovisuel

Le catalogue des documents audiovisuels sur la violence dans la famille, disponible auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille contient plus de 70 titres de films et de bandes vidéo sur la violence familiale. On peut les emprunter aux bureaux régionaux de l'Office national du film. «Le Prince héritier» et «Sur la bonne voie» sont hautement recommandés.

Notes

1. Thorne-Finch, R. *Ending The Silence: The Origins and Treatment of Male Violence Against Women*. Toronto: University of Toronto Press, 1992. p.10
2. Ibid., p.13
3. Cairns, K. V. and J. Wright. *A Survey of Unwanted Sexual Attention in the University of Calgary Residence Complex*. Report to University Housing. Calgary: University of Calgary, 1993.
4. Rodgers, K. «Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe» *Juristat : Bulletin*

de service. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique (1994): vol.14, n° 9: p.3.

5. Kelly, K. and W. DeKeseredy. "The Incidence and Prevalence of Woman Abuse in Canadian University and College Dating Relationships" dans le *Journal of Human Justice* (1993): vol. 4, n° 2: p. 25-52.
6. Rodgers, *ibid.*, p.12
7. Kelly, *ibid.*, p.28
8. *Ibid.*, p.29
9. *Ibid.*, p.24
10. Roberts, J. «L'administration de la justice pénale dans les cas d'agression sexuelle», dans *Juristat : Bulletin de service*. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique (1994): vol. 14, n° 7: p.1.

Bibliographie

Check, J.V.P., et V. LaCrosse. *Attitudes and Behaviour Regarding Pornography, Sexual Coercion and Violence in Metropolitan Toronto High School Students*. Toronto: The LaMarsh Research Programme Reports on Violence and Conflict Resolution, 1988.

Elliot, S., D. Odynak and H. Krahn. *A Survey of Unwanted Sexual Experiences among University of Alberta Students*.

Research report to the Council on Student Life. Edmonton: University of Alberta, 1992.

Finkleman, L. *Report of the Survey of Unwanted Sexual Experiences among Students of the University of New Brunswick, Fredericton and Saint Thomas University*. Fredericton: University of New Brunswick Counselling Services, 1992.

Fitzpatrick, D. and C. Halliday. *Not the Way to Love: Violence against Young Women in Dating Relationships*. Nova Scotia: Cumberland County Transition House Association, 1992.

Litch-Mercer, S. *Not a Pretty Picture: An Exploratory Study of Violence Against Women in High School Dating Relationships*. Toronto: Education Wife Assault, 1987 (révisé en 1988).

Le présent document a été préparé en vertu d'un contrat par Katharine Kelly de l'Université Carleton.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la violence familiale, veuillez communiquer avec le:

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Localisateur postal 0201A2
Division de la prévention de la violence familiale
Direction générale de la promotion et des programmes de la santé
Santé Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Téléphone : (613) 957-2938
ou appelez sans frais : **1-800-267-1291**



ATS (appareils de télécommunication pour personnes sourdes) :
(613) 952-6396 ou
sans frais : **1-800-561-5643**

Télécopieur : (613) 941-8930

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

